

# PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie en 2 ans

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

*Le ou la stagiaire en CAP 1an doit acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de techniques esthétiques du visage et des phanères à l'exception des techniques spécifiques ; il (elle) doit être capable d'apporter une information éclairée à la clientèle ; il(elle) vend des prestations de service, des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle et des produits de parfumerie. Il(elle) peut conduire les activités professionnelles d'un institut de beauté et de bien-être.*

**LES SECTEURS D'ACTIVITE :** *instituts de beauté et de bien-être ; indépendants , franchisés ou affiliés ; en établissement de thalassothérapie, de balnéothérapie, en établissements de soins, de cure, de convalescence , de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées ; mobiles à domicile ; centres esthétiques spécialisés : beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage ; parfumeries , parapharmacies avec ou sans activités esthétiques ; salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées ; entreprises de distribution au public de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.*

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant un niveau de 3ème

Ou un niveau équivalent

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

665 heures de formation en centre par an ; 210h en PFMP/an. Horaires : 9-12/13-17h

Début de la formation :30/09/2019 Fin de la formation : 26/06/2020

12 stagiaires maximum

## LIEU DE LA FORMATION

FB FORMATION ESTHETIQUE

10 rue Ste Opportune 86000 Poitiers

N° Siret : 82283971800019- N° déclaration d'activité : 75860149386

## CONTENU DE LA FORMATION

**EPREUVE DU POLE1** EP1TECHNIQUES ESTHETIQUES DEU VISAGE DES MAINS ET DES PIEDS. Epreuve pratique et écrite – Coefficient : 6 Durée : 3h45 dont coefficient 1 et 1 h pour l'évaluation de la PSE

**Objectifs :** maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds (C11) et des techniques de maquillage (C12).

**EPREUVE DU POLE 2** EP2 : Epreuve pratique et écrite -coefficient :4  
Durée : 2h30

**Objectifs :** maîtrise des techniques esthétiques liées aux phanères, l'aptitude à organiser son poste de travail, l'aptitude à mobiliser les savoirs associés au pôle 2, l'aptitude à respecter les règles d'hygiène de sécurité d'ergonomie et à adopter une démarche éco-citoyenne.

**EPREUVE DU POLE 3** : EP3 : Conduite d'un institut de beauté et bien être Relation avec la clientèle et la vie de l'institut. Epreuve orale – coefficient 4  
Durée 40mn

**Objectifs :** aptitude à accueillir, prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et des prestations esthétiques, l'aptitude à organiser un planning de rendez-vous et à participer à la vie d'un institut, l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 3.

**EG 1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE** Coefficient 3

**EG 2 : MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE** Coefficient 2

**EG3 EPS** Coefficient 1

**EG4 : LANGUE VIVANTE** Coefficient 1

Epreuve facultative : Arts Appliqués et culture artistique  
Coefficient 1

### **PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)**

Françoise BERNABE, professeur d'esthétique, titulaire du CAP BP et BTS Esthétique, directrice salariée et professeur pendant 25 ans d'une école de coiffure et d'esthétique (Skhole d'Art) Artisane installée. Emilie Hervé CAP BTS Licence pro.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Des contrôles écrits pour les matières théoriques des Savoir associés et en Domaine Général sont demandés après chaque fin de chapitre (2 minimum /mois et par matière). Des notations sont réalisées tous les quinze jours en pratique et des sujets d'examen sont demandés aux stagiaires à partir du mois de décembre en conditions d'examen, une fois au minimum par mois. Deux CAP Blancs /année sont organisés L'évaluation est réalisée à partir d'une grille d'évaluation académique permettant l'évaluation.

Le dossier de vente doit être réalisé dès le mois de janvier afin d'être le support à l'entraînement de l'épreuve orale de vente. Il sera évalué grâce à la grille d'évaluation du rectorat.

## MOYENS TECHNIQUES

Deux salles de pratique avec 5 lits de massage articulés chacune, tablettes roulantes et tabourets. Tous les appareils nécessaires à l'apprentissage du Savoir associé en technologie : lampe loupe, 5 Lucas Championnière, 6 appareils à vaporisation avec ou sans ozone, 6 multifonctions : ultrasons, galvanique ,rotatif à brosse, aspiration pulvérisation, 6 appareils à cire , 2 stérilisateurs à UV, 4 couvertures chauffantes ,2ordinateurs réservé aux élèves ainsi qu'une imprimante pour leur recherche nécessaire à la création de leur dossier de vente et en PSE. Chaque salle de pratique est munie d'un tableau . Une salle théorique est munie de tables et chaises en U afin de faciliter la concentration et le dialogue. Un tableau blanc est disponible pour les professeurs et pour le rétroprojecteur si nécessaire.